

Rapport annuel 2013

Ethos – Fondation suisse
pour un développement durable

Ethos Services SA

La **Fondation Ethos** regroupe près de 140 caisses de pension et de fondations d'utilité publique suisses. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et un environnement socio-économique stable et prospère.

La Fondation est propriétaire de la société **Ethos Services** qui assure des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose aux investisseurs institutionnels des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés.

Pour permettre aux personnes privées de bénéficier des prestations et de prendre part aux activités d'Ethos, la Fondation a lancé en juin 2012 l'**association Ethos Académie**. Cette association sans but lucratif réalise des activités de sensibilisation dans le domaine de l'investissement socialement responsable, notamment à travers l'organisation de conférences et débats, le financement d'études et le soutien à l'exercice des droits de vote d'actionnaires.

www.ethosfund.ch
www.ethosacademie.ch



Table des matières

A. RAPPORT DE GESTION 2013.....	5
1. Message	6
2. Activités 2013	7
2.1 Fondation Ethos	7
2.1.1 Membres	7
2.1.2 Principales activités 2013.....	7
2.1.3 Initiatives d'engagement collectif international	7
2.1.4 Groupements internationaux permanents d'actionnaires institutionnels	9
2.1.5 Réseau.....	9
2.2 Ethos Services SA.....	10
2.2.1 Fonds et mandats de gestion.....	10
2.2.2 Exercice des droits de vote d'actionnaires.....	12
2.2.3 Dialogue avec les sociétés.....	13
2.2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG.....	13
3. Gouvernement d'entreprise.....	14
3.1 Fondation Ethos	14
3.1.1 But	14
3.1.2 Structure	14
3.1.3 Conseil de fondation	15
3.1.4 Direction et administration	17
3.1.5 Rapport de rémunération	18
3.1.6 Participations.....	18
3.1.7 Organe de révision.....	19
3.1.8 Politique d'information	19
3.2 Ethos Services SA.....	20
3.2.1 But	20
3.2.2 Structure	20
3.2.3 Conseil d'administration.....	20
3.2.4 Direction et administration	22
3.2.5 Rapport de rémunération	23
3.2.6 Participations.....	25
3.2.7 Organe de révision.....	25
3.2.8 Politique d'information	25
3.3 Responsabilité environnementale et sociale	26
3.3.1 Responsabilité environnementale	26
3.3.2 Responsabilité sociale.....	26
3.3.3 Respect de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)	27
4. Résultats 2013	28
4.1 Comptes de la Fondation Ethos	28
4.2 Comptes d'Ethos Services SA	28
4.3 Comptes consolidés.....	29
B. COMPTES 2013.....	31
5. Comptes de la Fondation Ethos.....	32
6. Comptes d'Ethos Services SA.....	36
7. Comptes consolidés	42

A. RAPPORT DE GESTION 2013

1. Message

Ethos à l'heure de la mise en œuvre de l'initiative Minder

L'approbation de l'initiative Minder en mars 2013, suivie de la publication de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) en novembre 2013 a conduit à une intense activité pour Ethos.

L'obligation de vote prévue pour les institutions de prévoyance à partir de 2015 a nécessité une adaptation des produits proposés. Dans ce cadre, Ethos a décidé d'élargir progressivement son univers d'analyse à la totalité des sociétés comprises dans l'indice SPI. Par ailleurs, une plateforme électronique a été développée, afin de faciliter pour les clients l'accès à toutes les informations en matière d'assemblées générales d'actionnaires, y compris la préparation de leur propre reporting de vote.

Du côté des sociétés cotées, la complexité de la mise en œuvre de l'ORAb a conduit de nombreuses sociétés à engager le dialogue de manière prospective avec Ethos. Cela a permis de confronter nos points de vue avec des représentants à haut niveau des sociétés concernées.

Poursuite de la diversification des revenus

Ethos Services a décidé de réduire de manière significative ses commissions de gestion à partir de janvier 2013. Cette mesure a été accompagnée par la suppression de la transmission gratuite des analyses des assemblées générales d'actionnaires aux investisseurs. Cela a permis de signer de nouveaux contrats d'analyses d'assemblées générales avec recommandations de vote, ce qui a partiellement compensé la baisse des commissions de gestion.

Pour l'exercice 2013, la part des revenus des mandats de conseil a ainsi passé de 34% à 46% de l'ensemble des produits. Cela a réduit d'autant la part des revenus provenant de la gestion et par conséquent la dépendance envers l'évolution des marchés boursiers.

En matière de gestion de fonds, il est à relever que le fonds de placement d'Ethos spécialisé en actions suisses de moyennes et petites sociétés a pu être ouvert également aux investisseurs privés. Il s'agit d'une étape importante dans la volonté d'Ethos de promouvoir l'investissement socialement responsable auprès de toutes les catégories d'investisseurs.

Renforcement des fonds propres et succession annoncée à la présidence

Pour assurer le financement de développements en réponse aux demandes liées à la mise en œuvre de l'initiative Minder, le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services ont décidé de procéder à une augmentation de capital d'Ethos Services. Celle-ci est prévue pour fin avril 2014 et sera souscrite par plusieurs grandes institutions membres de la Fondation Ethos. Ces dernières peuvent ainsi devenir directement actionnaires d'Ethos Services et contribuer au renforcement de ses fonds propres. A l'issue de cette opération, la Fondation Ethos gardera cependant deux-tiers du capital d'Ethos Services.

En parallèle, le président d'Ethos a annoncé, en automne 2013, sa volonté d'engager un processus de succession au sein des instances d'Ethos. En l'occurrence, il ne souhaite pas se représenter à l'élection au-delà de 2015. Les Conseils ont décidé de proposer le directeur actuel à la fonction de président des Conseils d'Ethos à partir de 2015. A cette date, il quittera toutes ses fonctions de direction. L'annonce anticipée de ces changements laisse maintenant encore une année aux Conseils pour assurer la succession au sein de la Direction d'Ethos.

Collaboratrices et collaborateurs

Nous souhaitons remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur très grand engagement au service d'Ethos. Une fois de plus, ils ont effectué leurs tâches sur un niveau de très haute qualité. Les compétences et l'engagement des collaboratrices et collaborateurs d'Ethos constituent l'atout essentiel du succès d'Ethos.



Kaspar Müller
Président



Dominique Biedermann
Directeur

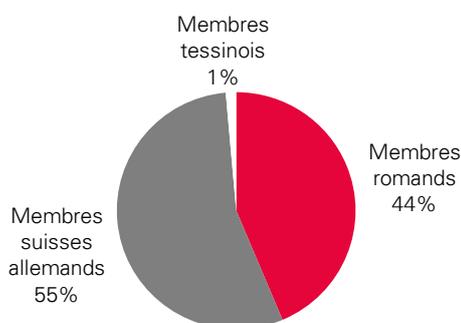
2. Activités 2013

2.1 Fondation Ethos

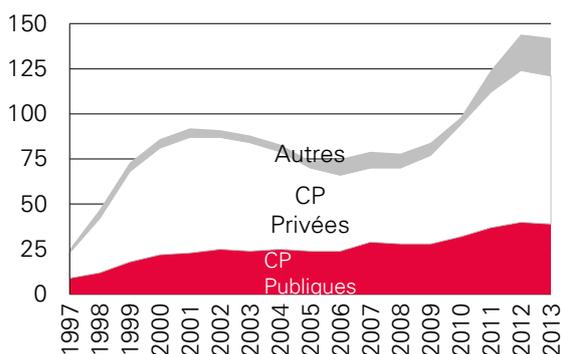
2.1.1 Membres

Au cours de 2013, la Fondation Ethos a poursuivi ses efforts en vue de renforcer la responsabilité environnementale et sociale des entreprises, ainsi que de promouvoir l'investissement socialement responsable. En fin d'année, elle comptait 142 membres (144 membres à fin 2012), essentiellement des institutions de prévoyance suisses.

Répartition des membres au 31 décembre 2013 :



Evolution du nombre de membres depuis la création de la Fondation :



2.1.2 Principales activités 2013

La Fondation Ethos a mené les activités suivantes durant l'année 2013 :

- Participation à 14 initiatives d'engagement collectif international (voir 2.1.3).

- Participation à différents groupements internationaux d'actionnaires (voir 2.1.4).
- Actualisation des lignes directrices de vote et principes de gouvernement d'entreprise d'Ethos, en collaboration avec Ethos Services. L'édition 2013, publiée en janvier 2013, porte un accent particulier sur le renouvellement du conseil d'administration, les rémunérations variables de la direction générale, ainsi que les émissions de capital sans droits préférentiels de souscription. L'édition 2014, publiée en janvier 2014 a été complétée pour tenir compte des nouveaux droits donnés aux actionnaires en matière de gouvernance d'entreprise et de rémunérations suite à l'entrée en vigueur de l'ordonnance d'application de l'initiative Minder.
- Publication en janvier 2013 des « lignes directrices pour investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes » en collaboration avec d'autres investisseurs et les milieux d'entreprises.
- Préparation d'une étude sur les rémunérations 2012 des instances dirigeantes au sein des 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse. Cette étude a été publiée en janvier 2014.
- Préparation d'une étude sur les donations politiques et philanthropiques au sein des 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse. Cette étude a été publiée en mars 2014.

2.1.3 Initiatives d'engagement collectif international

Ethos Services a participé en 2013 activement à 14 initiatives d'engagement collectif international, dont certaines sont diffusées à partir de la plateforme électronique de dialogue des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UNPRI). Il s'agit des initiatives suivantes :

1. Engagement collaboratif international qui s'engage au sujet de la réforme du marché de l'audit au sein de l'Union européenne. Un grand groupe d'investisseurs internationaux, dont Ethos, se sont réunis pour faire connaître leur position et influencer la réforme majeure du marché de l'audit qui a lieu depuis 2012.
2. Initiative « Pour des bourses plus durables » (Sustainable Stock Exchanges), qui vise à

- encourager les places boursières à adopter des exigences de reporting environnemental et social pour les sociétés cotées.
3. Corporate Social Responsibility Coalition « CSRC ». Il s'agit d'une initiative complémentaire à la précédente (Sustainable Stock Exchanges), menée par Aviva Investors qui regroupe des investisseurs institutionnels, des agences des Nations Unies et des ONG. Elle vise à encourager les entreprises et les Etats à développer un cadre légal pour la publication d'informations environnementales et sociales.
 4. Investisseurs pour un reporting intégré (IIRC). Il s'agit d'un réseau international d'investisseurs qui participent à un programme pilote en matière de reporting intégré. Le but de ce programme étant de leur permettre de donner un feedback sur la mise en place et l'adoption d'un cadre commun de reporting intégré.
 5. « Carbon Action », une initiative d'investisseurs du Carbon Disclosure Project (CDP) visant à inciter des sociétés à forte intensité carbone à adopter des objectifs quantitatifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.
 6. « CDP Water Program », une initiative d'investisseurs du Carbon Disclosure Project visant à encourager les sociétés à mesurer leur « empreinte eau », à identifier les risques et à évaluer les opportunités liées aux ressources hydriques.
 7. « CDP Forest Program », une initiative lancée en 2013 basée sur la collaboration de CDP et du Global Canopy Program. L'initiative vise à identifier les principales raisons pour la déforestation. En 2013, 139 sociétés ont publié des informations à cet effet.
 8. Groupe d'investisseurs qui engage le dialogue avec les sociétés pétrolières actives dans la région des sables bitumineux du Canada. Le dialogue se fait avec Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA), qui représente 13 sociétés pétrolières actives dans l'extraction de pétrole en Alberta.
 9. Etude sur l'activité de vote à l'échelle internationale intitulée « Etude mondiale sur le vote par procuration 2013 » effectuée sous la coordination du réseau syndical international « Committee on Workers' Capital » et destinée aux membres des conseils de fondation de caisses de pension. L'étude vise à sensibiliser ces personnes, responsables du vote de leur caisse aux enjeux de gouvernance, ainsi qu'aux questions sociales et environnementales au moment du vote en assemblée générale.
 10. Groupe de plus de 100 investisseurs internationaux demandant aux sociétés du secteur textile de prendre en charge de manière responsable la gestion de leur chaîne de fournisseurs suite à la catastrophe du Bangladesh au printemps 2013. Les entreprises doivent prendre toutes les mesures possibles pour améliorer les conditions de travail et de vie de leurs employés afin d'éviter que de tels incidents ne se reproduisent à l'avenir.
 11. Co-signature d'une lettre d'investisseurs adressée aux entreprises qui font du lobbying actif visant à empêcher l'adoption de toute proposition législative exigeant l'étiquetage des OGM sur les produits alimentaires dans l'Etat de Washington. Les investisseurs demandent aux sociétés concernées d'arrêter ces pratiques.
 12. Co-signature d'une lettre d'investisseurs adressée à Statoil pour confirmer leur soutien à la résolution d'actionnaires inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Cette résolution demande à la société de ne plus extraire du pétrole à partir des sables bitumineux de l'Alberta au Canada.
 13. Co-signature d'une lettre d'investisseurs adressée à la Securities Exchange Commission demandant la publication du ratio « rémunération du CEO par rapport à celle des travailleurs » dans les sociétés cotées, en application du Dodd Frank Act, visant à réformer Wall Street et de protéger le consommateur.
 14. Donations politiques : Initiative sur les dépenses politiques par des sociétés cotées aux Etats-Unis et au Royaume Uni. Les investisseurs visent à préciser la responsabilité, ainsi que le rôle du conseil d'administration ou d'un comité du conseil dans la supervision des risques associés aux dépenses politiques et de lobbying effectuées par les sociétés cotées.

2.1.4 Groupements internationaux permanents d'actionnaires institutionnels

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux groupements internationaux d'investisseurs qui se forment autour de problématiques dans les domaines environnementaux et sociaux. En 2013, Ethos était membre des groupements internationaux permanents suivants :

- **Carbon Disclosure Project (CDP), membre de 2005 à 2012, signataire depuis 2013**
Demander davantage de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre
www.cdproject.net
- **Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), depuis 2003**
Lutter contre la corruption dans les secteurs miniers et pétroliers
www.eiti.org
- **Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), depuis 2003**
Mobiliser les entreprises face au changement climatique
www.iigcc.org
- **Liberté d'expression et Internet – Reporters sans frontières, depuis 2005**
Surveiller les activités des entreprises du secteur internet dans les pays réprimant la liberté d'expression
www.rsf.org

2.1.5 Réseau

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- **Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes**
www.ethosfund.ch
- **Principes pour l'investissement responsable (UN PRI) établis par l'Organisation des Nations Unies**
www.unpri.org
- **UK Stewardship Code**
www.frc.org.uk

Par ailleurs, la Fondation Ethos est membre des associations suivantes :

Suisse

- **Association pour l'économie sociale et solidaire (APRES)**
www.apres-ge.ch
- **Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)**
www.asip.ch
- **Droit sans frontières**
www.droitsansfrontieres.ch
- **Öbu (Réseau pour une économie durable)**
www.oebu.ch
- **proFonds (Association faitière suisse des fondations et des associations d'utilité publique)**
www.profonds.org
- **Swisscleantech**
www.swisscleantech.ch
- **Transparency International Switzerland**
www.transparency.ch

Hors de Suisse

- **Association française de gouvernement d'entreprise (AFGE)**
www.afge-asso.org
- **Association éthique et investissement**
www.ethinvest.asso.fr
- **European Sustainable & Responsible Investment Forum (Eurosif)**
www.eurosif.org
- **Expert Corporate Governance Service (ECGS)**
www.ecgs.org
- **Forum Nachhaltige Geldanlagen (FNG)**
www.forum-ng.de
- **Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)**
www.iccr.org
- **International Corporate Governance Network (ICGN)**
www.icgn.org

2.2 Ethos Services SA

La société Ethos Services SA, dont le capital est entièrement détenu par la Fondation Ethos, offre différents produits dans le domaine des investissements socialement responsables. Il s'agit des produits suivants :

- Fonds et mandats de gestion avec une approche d'investissement socialement responsable
- Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote et assistance administrative pour l'exercice des droits de vote
- Programme de dialogue avec les sociétés suisses et accompagnement dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif international
- Analyses de portefeuilles en lien avec des critères d'exclusion, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance

Ethos Services SA possède une participation d'environ 20% dans le capital de Proxinvest Sarl (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services SA est le membre suisse depuis 2005. Ce rapprochement permet des synergies dans le développement de nouveaux produits, ainsi qu'en matière informatique à travers la mise à disposition de plateformes clients toujours plus efficaces. Par ailleurs, cette participation offre à Ethos Services SA un accès facilité à la clientèle européenne.

2.2.1 Fonds et mandats de gestion

Pour chaque portefeuille sous gestion, Ethos Services SA a développé un processus d'investissement propre qui :

- Privilégie un horizon d'investissement et un actionariat à long terme dans les entreprises
- Intègre des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance dans l'évaluation des sociétés, en complément de l'analyse classique
- Applique des critères d'exclusion, afin d'éviter d'investir dans les entreprises qui :
 - sont actives dans des secteurs considérés comme sensibles : armement, énergie nucléaire, tabac, organismes génétiquement

modifiés dans le secteur agrochimie, jeux de hasard et pornographie ;

- font l'objet d'une controverse grave en matière environnementale, sociale ou de gouvernance.

Les analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés cotées en Suisse sont effectuées entièrement par les analystes d'Ethos Services. Pour les analyses des sociétés cotées hors de Suisse, Ethos a accès aux données du consultant Sustainalytics dont le siège est à Amsterdam.

A. Fonds de placement

Ethos Services SA propose différents fonds de placement. En fin d'exercice, les montants sous gestion au sein des fonds de placement conseillés par Ethos (voir ci-dessous) se sont élevés à près de CHF 2'002 millions. Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires, sur la base de contrats spécifiques.

Fonds de placement Ethos

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, destinés à des investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 4 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Le gestionnaire est Pictet Asset Management et la société de direction de fonds est Pictet Funds SA. Ce fonds de placement avait des montants sous gestion de CHF 1'414 millions au 31.12.2013. Les différents compartiments du fonds sont les suivants :

- Equities CH indexed, Corporate Governance
- Equities Europe ex CH
- Equities Europe ex CH indexed, Corporate Gov.
- Equities North America
- Equities North America (RPF)¹
- Equities Pacific
- Equities World ex CH (RPF)^{1,2}
- Bonds CHF
- Bonds International

¹ RPF « Reserved for Pension Fund » : réservé aux caisses de pension

² Le compartiment Equities World ex-CH a été liquidé durant le premier trimestre 2014.

Fonds de placement Pictet-Ethos CH – Swiss Sustainable Equities

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse administré par Pictet Funds et géré par Pictet Asset Management. Ce fonds de placement gère CHF 145 millions au 31.12.2013 au sein des trois classes suivantes :

- Classe E dy : Réservee aux investisseurs qualifiés au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux et qui communiquent leur identité à Pictet Funds et à Ethos.
- Classe P dy : Ouverte à toutes les catégories d'investisseurs.
- Classe I dy : Réservee aux investisseurs qualifiés au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux ou aux investisseurs qui souscrivent un montant initial supérieur à CHF 1 million.

Fonds de placement Vontobel Fund (CH)

Il s'agit d'un fonds de placement de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments, ouvert à tous les investisseurs. La banque dépositaire est Vontobel & Cie. Le montant géré au 31.12.2013 était de CHF 240 millions au sein du compartiment Ethos Equities Swiss Mid & Small.

Fonds de fonds private equity durable

Ethos propose, en partenariat avec la société de gestion Unigestion à Genève, le fonds de fonds private equity « Unigestion – Ethos Environmental Sustainability ». Au 31 décembre 2013, le fonds de fonds gère CHF 74.5 millions d'euros.

Les investissements de ce fonds de fonds se concentrent dans les domaines liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la protection de l'environnement, ainsi qu'au marché des certificats de carbone. Dans ces secteurs, les entreprises non cotées ont été historiquement un canal important pour l'innovation technologique et le développement de concepts innovants.

B. Mandats de gestion

Pour les investisseurs institutionnels souhaitant investir avec une approche d'investissement socialement responsable (ISR) sans passer par l'un des fonds de placement existants, Ethos propose de mettre en place des solutions de mandats de gestion discrétionnaire. Par ce biais, il est possible d'appliquer le concept Ethos d'investissement, tout en tenant compte de critères spécifiques à l'investisseur. Les mandats sont assurés en partenariat avec Pictet & Cie. Leur valeur totale au 31 décembre 2013 s'est élevée à CHF 112 millions.

Aperçu des différents fonds conseillés et distribués par Ethos

	ISIN	Investisseurs	Best-in-class ESG	Exclusions	Exercice des droits de vote	Dialogue	
Actions	Suisse						
	Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities-E dy	CH0024312966	Qualifiés	✓	✓	✓	
	Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities-P dy	CH0008897636	Tous	✓	✓	✓	
	Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities-I dy	CH0019087243	Tous	✓	✓	✓	
	Ethos - Equities CH indexed, CG	CH0023568071	Qualifiés	-	✓	✓	
	Vontobel Fund (CH) - Ethos Equities Swiss M&S	CH0023568022	Tous	✓	✓	✓	
	Europe						
	Ethos - Equities Europe ex CH	CH0023568139	Qualifiés	✓	✓	✓	Collaboratif
	Ethos - Equities Europe ex CH Indexed, CG	CH0023568246	Qualifiés	-	✓	✓	Collaboratif
	Amérique du Nord						
Ethos - Equities North America (RPF)	CH0044128327	Qualifiés	✓	✓	✓	Collaboratif	
Ethos - Equities North America	CH0023568287	Qualifiés	✓	✓	✓	Collaboratif	
Asie Pacifique							
Ethos - Equities Pacific	CH0026795473	Qualifiés	✓	✓	✓	Collaboratif	
Obligations	Suisse						
	Ethos - Bonds CHF	CH0023568386	Qualifiés	✓	✓	NR	-
	Internationales						
Ethos - Bonds International	CH0023568436	Qualifiés	✓	✓	NR	-	
Mix	Fonds d'allocation d'actifs						
	Ethos - Sustainable Balanced 33 (en lancement)	-	Qualifiés	✓	✓	✓	✓

2.2.2 Exercice des droits de vote d'actionnaires

Ethos Services SA effectue une analyse détaillée de l'assemblée générale de toutes les sociétés comprises dans ses fonds en actions suisses et de la majorité des sociétés comprises dans ses fonds en actions internationales. Pour chaque assemblée, des recommandations de vote sont formulées pour tous les points à l'ordre du jour, conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos.

Ethos Services SA propose aux investisseurs institutionnels qui ne sont pas investis dans les fonds Ethos, de souscrire à un abonnement pour obtenir les analyses des assemblées générales de différents univers de sociétés suisses et non suisses. Les clients d'Ethos disposent depuis janvier 2014 d'un accès à une plateforme électronique. Celle-ci leur permet notamment un accès facilité aux analyses et aux recommandations de vote d'Ethos, ainsi qu'aux principaux documents publiés par les sociétés en lien avec leur assemblée générale.

Il est également à relever que la banque Raiffeisen Suisse a choisi Ethos pour l'assister dans l'exercice des droits de vote pour l'ensemble de ses portefeuilles en actions suisses. A ce sujet, Raiffeisen communique publiquement que ses fonds exercent leurs droits de vote systématiquement et conformément aux recommandations d'Ethos. C'est la raison pour laquelle il est considéré que les fonds Ethos et les fonds de Raiffeisen Suisse agissent de concert au sens de la Loi sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières.

Au vu de cette situation, Ethos a sollicité un avis de l'instance pour la publicité des participations de la bourse suisse afin de clarifier dans quels cas l'action de la Fondation Ethos tombe sous le coup des dispositions liées à l'action de concert au sens de la Loi. Un avis a été rendu à ce sujet en octobre 2010 et a été publié dans le rapport annuel 2010 de l'instance de publicité des participations de SIX Swiss Exchange (Empfehlung V-02-10).

Lignes directrices de vote

Durant 2013, l'ensemble des analyses de l'ordre du jour des assemblées générales d'actionnaires et des recommandations de vote d'Ethos se sont basées sur l'édition 2013 de ses lignes directrices de vote. Ces lignes directrices se fondent à la fois sur la Charte d'Ethos qui repose sur le concept de développement durable et sur les principaux codes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. Etant donné que les lois et la pratique

évoluent rapidement, les lignes directrices sont revues et adaptées chaque année. Les lignes directrices de vote sont disponibles sur www.ethosfund.ch.

Assemblées générales suisses

Durant l'année 2013, Ethos a analysé l'ordre du jour, puis voté lors de toutes les assemblées générales des sociétés cotées en Suisse comprises dans les différents fonds de placement d'Ethos. L'ensemble des positions de vote ont été définies conformément aux lignes directrices de vote d'Ethos. Les positions de vote concernant les sociétés suisses sont publiées sur www.ethosfund.ch deux jours avant les assemblées générales. Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le même site internet.

Assemblées générales non suisses

En 2013, Ethos a formulé des recommandations de vote et voté lors de la majorité des assemblées générales des sociétés non suisses comprises dans les différents fonds de placement Ethos.

La plupart des analyses des assemblées générales étrangères ont été effectuées par les partenaires d'Ethos et font l'objet d'un overlay afin d'assurer le respect des lignes directrices de vote d'Ethos. L'approche par le biais d'un groupe de partenaires locaux permet de tenir compte des spécificités nationales, tout en respectant les règles fondamentales de bonne pratique en matière de gouvernance d'entreprise et en appliquant le concept de responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour les sociétés européennes, les analyses ont été effectuées par les différents membres nationaux du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos est le membre suisse. Ethos a pu ainsi bénéficier des analyses des assemblées générales pour toutes les sociétés comprises dans l'indice boursier MSCI Europe. En contrepartie, Ethos Services SA a fourni à ECGS notamment les analyses des sociétés suisses comprises dans cet indice.

Les analyses des assemblées générales des sociétés basées en Amérique du nord ont été effectuées en collaboration avec la société GIR (Groupe Investissement Responsable) à Montréal. Pour les sociétés asiatiques, c'est le consultant australien SIRIS (Sustainable Investment Research Institute) qui a fourni les analyses.

Une revue trimestrielle des positions adoptées par Ethos est communiquée sur le site internet www.ethosfund.ch.

2.2.3 Dialogue avec les sociétés

Engager le dialogue avec les sociétés est une condition nécessaire pour tout investisseur à long terme guidé par le concept de développement durable. Le dialogue a pour but de sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise et aux exigences du développement durable, afin d'entamer un processus d'amélioration. L'objectif est d'augmenter de manière durable la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires, et parallèlement pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Ethos Engagement Pool

Afin de permettre aux caisses de pension suisses d'unir leurs forces en participant à un programme collectif de dialogue avec les sociétés suisses, Ethos Services SA propose aux institutions intéressées de participer à l'Ethos Engagement Pool. Dans ce cadre, Ethos Services SA reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. En 2013, les principaux thèmes de dialogue ont été les suivants :

- **Gouvernement d'entreprise** : Composition et fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités, politique de rémunération des instances dirigeantes, donations politiques et philanthropiques.
- **Responsabilité environnementale et sociale** : Renforcement du reporting environnemental et social, introduction et mise en œuvre de codes de conduite, reporting sur la stratégie des entreprises face au changement climatique, responsabilité environnementale et sociale dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement des sociétés industrielles.

Le choix des thèmes est effectué annuellement par les membres de l'Ethos Engagement Pool. Le financement du pool est assuré par ses membres ; la participation financière est fonction du montant détenu en actions suisses. Au 31 décembre 2013, l'Ethos Engagement Pool comptait 91 caisses de pension membres (87 membres à fin 2012). La liste des membres est communiquée sur www.ethosfund.ch.

Initiatives d'engagement collectif international

Les caisses de pension qui souhaitent participer à des initiatives d'engagement au niveau international peuvent bénéficier d'un service d'accompagnement assuré par Ethos Services SA.

A cet effet, Ethos assure une veille des initiatives d'engagement, en particulier sur la plateforme électronique d'échange d'informations des Principes pour l'investissement responsable (UN PRI). Les initiatives qui sont intéressantes pour des investisseurs institutionnels suisses font l'objet d'un document de présentation, d'un suivi et d'un reporting assuré par Ethos.

2.2.4 Analyses en lien avec des critères d'exclusion et des ratings ESG

Ethos Services SA propose aux investisseurs institutionnels des analyses et des ratings environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un large univers de sociétés cotées suisses et étrangères.

Il est également proposé des analyses de portefeuille en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, de critères d'exclusions sectorielles (armement, tabac, nucléaire, etc.) ou de critères d'exclusions pour controverses graves (violations des droits humains, atteintes graves à l'environnement naturel, etc.).

3. Gouvernement d'entreprise

3.1 Fondation Ethos

3.1.1 But

Ethos, Fondation suisse pour un développement durable, a été créée en 1997 à Genève par deux caisses de pension et regroupait 142 membres au 31.12.2013. La liste des membres est communiquée sur www.ethosfund.ch. La Fondation a pour but de

1. Favoriser la prise en compte, dans les activités d'investissement, des principes du développement durable et des règles de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise.
2. Promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère, au bénéfice de la société civile dans son ensemble et qui préserve les intérêts des générations futures.

3.1.2 Structure

Ethos est une fondation soumise à la surveillance du Département fédéral de l'intérieur. Le conseil de fondation est l'organe suprême. L'assemblée générale de la Fondation Ethos dispose d'un rôle consultatif, elle est convoquée au moins une fois par année dans les six mois suivant la fin de l'exercice. Ses compétences sont définies à l'article 11 des statuts de la Fondation Ethos.

A. Assemblée générale

Au cours de l'exercice 2013, l'assemblée générale des membres de la Fondation Ethos s'est réunie en assemblée ordinaire le 5 juin 2013. A cette occasion, elle a notamment recommandé de :

- Approuver les comptes 2012.
- Réélire tous les membres du conseil de fondation pour un mandat d'une année.

B. Membres

Les conditions d'admission pour les nouveaux membres sont précisées dans les « Principes d'application pour l'adhésion de nouveaux membres » qui sont disponibles sur

www.ethosfund.ch. Il s'agit notamment des conditions suivantes :

- Etre une institution de prévoyance en faveur du personnel domiciliée en Suisse, une fondation d'utilité publique ou une institution analogue.
- Etre exonérée de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé.
- Respecter les statuts, le règlement et la Charte d'Ethos.
- Etre impliquée dans la réalisation du but de la Fondation Ethos, c'est-à-dire satisfaire au moins à l'une des trois conditions suivantes :
 - Etre détenteur de parts de l'un des fonds de placement conseillés par Ethos Services SA.
 - Etre cliente d'Ethos Services SA et contribuer à la réalisation du but de la Fondation Ethos.
 - Contribuer financièrement à la réalisation du but de la Fondation Ethos.

C. Codes et déclarations

La Fondation Ethos est signataire des documents suivants :

- Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)
- Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes
- Principes pour l'investissement responsable (UNPRI) établis par l'Organisation des Nations Unies
- UK Stewardship Code

3.1.3 Conseil de fondation

A. Composition

Les membres du conseil de fondation sont élus par cooptation pour des mandats d'une année et sont rééligibles, conformément à l'article 8 des statuts.

L'assemblée générale des membres formule des recommandations à ce sujet. Par ailleurs, les deux institutions fondatrices (CPEG et CPPIC) disposent chacune d'un représentant au sein du conseil de fondation. Le conseil a formé un bureau et une commission de gouvernement d'entreprise.

Composition du Conseil de fondation

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Commission gouvernement d'entreprise
Kaspar Müller	Président	1952	1997 (président depuis 2007)	Président	Membre
Jacques Zwahlen	Vice-président	1956	1997	Membre	Président
Françoise Bruderer Thom	Membre	1962	2011	-	Membre
Pierre-André Dumont ⁽¹⁾	Membre (représentant CPEG, anciennement CIA)	1944	1997	-	-
Jean Rémy Roulet	Membre (représentant CPPIC)	1960	2007	-	-
Hanspeter Uster	Membre	1958	2009	-	Membre

⁽¹⁾ Participe aux séances du comité de gestion du conseil d'administration d'Ethos Services SA en tant qu'expert sans droit de vote.



Kaspar Müller
Président

Kaspar Müller (1952) est membre du conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 et président du conseil de fondation depuis 2007.

Depuis 2000, il est également membre du conseil d'administration d'Ethos Services SA et son président depuis 2007.

Kaspar Müller a effectué des études de gestion d'entreprise à l'Université de Bâle qu'il a terminées en 1979 avec une licence (lic. rer. pol.). De 1980 à 1989, il a travaillé pour la Banque Sarasin & Cie à Bâle dans les domaines de l'analyse financière, de la planification stratégique et du Corporate Finance. En 1990, il a fondé la société Ellipson SA, une plateforme de conseil spécialisée dans les stratégies durables. Depuis 2004, il est actif en tant qu'expert indépendant et effectue des mandats dans le cadre de Kaspar Müller Consulting.

Kaspar Müller est président du conseil d'administration de responsAbility Investments SA à Zurich et membre du conseil d'administration

d'AVAG Anlage und Verwaltungs AG à Basel. De 1991 à 2012, il a été membre de la commission spécialisée RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss-GAAP RPC). Kaspar Müller est l'auteur de diverses publications consacrées aux marchés financiers, à l'établissement des comptes, au gouvernement d'entreprise ainsi qu'au développement durable. Il participe fréquemment en tant qu'orateur à des manifestations sur ces thèmes.



Jacques Zwahlen
Vice-président

Jacques Zwahlen (1956) est membre du conseil de fondation d'Ethos depuis 1997 et vice-président depuis 2007. Il y représente la Caisse de pensions des anciens collaborateurs de Charles Veillon SA.

Jacques Zwahlen est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'Institut universitaire d'études du développement de Genève. Il a dirigé la société Charles Veillon SA de 1994 à 2004, puis

Veillon immobilière SA jusqu'en 2007. Actuellement, il est conseiller en fondations et associations.

Jacques Zwahlen est membre de la Commission de placement de la GBUV (Gestion des biens universitaires vaudois) et secrétaire général de l'association des directeurs des établissements scolaires vaudois (ADESOV). En outre, il a été membre de l'Assemblée constituante vaudoise de 1999 à 2002 et du comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) de 1998 à 2006.



Françoise Bruderer Thom

Françoise Bruderer Thom (1962) siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2011 en tant que représentante de la Caisse de pensions Poste. Elle est également membre du comité de l'association

Ethos Académie en tant que représentante de la Fondation Ethos.

Françoise Bruderer Thom est titulaire d'une licence en sciences économiques de l'Université de Lausanne et d'une licence en droit de l'Université de Berne. Depuis 2007, elle est directrice de la Caisse de pensions Poste. En 2009, elle a également été pendant sept mois directrice ad interim de la caisse de pension de Swisscom « comPlan ». De 2001 à 2007, Françoise Bruderer Thom a été directrice de la caisse d'assurance du corps enseignant bernois. Auparavant, elle a notamment été directrice de la chancellerie du Tribunal fédéral des assurances à Lucerne et collaboratrice juridique de l'ombudsman de l'assurance-maladie.

Françoise Bruderer Thom est membre du conseil des deux fondations d'investissement immobilières Testina et Turidomus ainsi que membre du Conseil de fondation de UBS Investment foundation 3 (infrastructure).



Pierre-André Dumont

Pierre-André Dumont (1944) siège au conseil de fondation d'Ethos depuis la création de la Fondation en 1997 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse de pension de

l'Etat de Genève (CEG, anciennement CIA). Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CEG.

Pierre-André Dumont, docteur ès sciences économiques et sociales, a été professeur adjoint à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève jusqu'en 2009. Dans ce cadre, il a donné des cours sur la finance d'entreprise, la finance de marché et les instruments dérivés. Il est auteur de plusieurs ouvrages et de nombreuses publications notamment dans le domaine de la gestion financière, de l'évaluation des obligations, ainsi que de l'évaluation des options sur actions.



Jean Rémy Roulet

Jean Rémy Roulet (1960) siège au conseil de fondation d'Ethos depuis 2007 en tant que représentant de l'une des deux caisses fondatrices, la Caisse Paritaire de Prévoyance de l'Industrie et de la

Construction (CPPIC) à Genève. Conformément à l'article 8, al. 2 des statuts, il n'est pas élu par l'assemblée générale, mais nommé par la CPPIC.

Licencié HEC de l'Université de Lausanne, Jean Rémy Roulet occupe depuis 2001 la fonction de directeur des caisses de compensation et de pension de l'industrie de la construction à Genève. Auparavant, il a occupé différentes fonctions au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève. Actuellement, il est président du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP) et membre du conseil de la Fondation Renaissance PME. Il est également membre du conseil d'administration de l'Office Cantonal des Assurances Sociales de Genève et trésorier de la Chambre Genevoise Immobilière.



Hanspeter Uster

Hanspeter Uster (1958) est membre du conseil de fondation d'Ethos depuis 2009. Il est également vice-président du comité de l'association Ethos Académie en tant que représentant de la Fondation Ethos.

Hanspeter Uster a été conseiller d'Etat à Zoug et directeur du département de la sécurité de 1991 à 2006. De 1985 à 1990, il a travaillé comme avocat et notaire indépendant dans le canton de Zoug.

De 2007 à 2013, Hanspeter Uster a dirigé le centre de compétence de criminalité économique à Lucerne. Depuis 2007, il est président du conseil de

fondation de l'Institut suisse de police. Il est membre de la commission d'expert pour la surveillance du ministère public de Bâle Campagne depuis 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2013, Hanspeter Uster est membre de l'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération. Il dirige également divers projets dans le domaine de la justice et de la sécurité. Depuis 2000, Hanspeter Uster est président de la Gesellschaft für ethische Fragen (GEF).

B. Activités

Le tableau ci-dessous présente le nombre de séances du conseil de fondation, du bureau du conseil et de la commission de gouvernement d'entreprise, ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Participations aux séances			
Membres	Conseil	Bureau	Com. gov. entr.
Françoise Bruderer Thom	5	-	1
Pierre-André Dumont	5	-	-
Kaspar Müller	5	8	1
Jean Rémy Roulet	4	-	-
Hanspeter Uster	5	-	1
Jacques Zwahlen	5	8	1
Total de séances	5 ⁽¹⁾	8	1

(1) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services SA

Tout au long de l'année, le conseil de fondation a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil d'administration d'Ethos Services SA, a notamment conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services SA.

3.1.4 Direction et administration

A. Composition de la direction

A partir du 1^{er} mai 2013, la direction de la fondation Ethos est composée d'un directeur et d'un directeur adjoint. Auparavant, la direction de la Fondation Ethos était assurée uniquement par un directeur.

Le directeur et le directeur adjoint sont membres du bureau et de la commission de gouvernement d'entreprise du conseil de fondation.



Dominique Biedermann
Directeur

Dominique Biedermann (1958) est le directeur de la Fondation Ethos depuis 1998 et de la société Ethos Services depuis la création de cette dernière en 2000.

En 1989, Dominique Biedermann a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève. Sa thèse de doctorat portait sur le comportement des taux d'intérêt réels dans un environnement international en régime de changes flexibles. En 1991, Dominique Biedermann a rejoint la Caisse de prévoyance des enseignants de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du Canton de Genève (CIA) en tant que directeur adjoint, puis comme directeur de 1994 à 1998. A ce titre, il a participé en 1997 à la création de la Fondation Ethos dont il a été le premier président jusqu'au mois d'août 1998, puis par la suite le Directeur.

Dominique Biedermann est membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros depuis juillet 2012. Il est également membre du conseil d'administration de la société Expert Corporate Governance Service (ECGS) à Londres, ainsi que du Comité d'éthique et de déontologie de l'Université de Genève. Dominique Biedermann est régulièrement invité comme enseignant dans le domaine du gouvernement d'entreprise et des investissements socialement responsables, notamment à l'Université de Genève et à l'Institut für Finanzdienstleistung (IFZ) à Zoug.

Il a été lauréat du prix 2012 de la Fondation Landis & Gyr pour son rôle de pionnier dans la mise en pratique des règles de gouvernement d'entreprise et des principes du développement durable dans la gestion de fortune. En 2013, l'Université de Fribourg

a décerné à Dominique Biedermann le titre de docteur honoris causa pour son engagement dans l'adoption des pratiques de bonne gouvernance par les entreprises suisses, ainsi que son action en faveur de l'investissement socialement responsable.



Vincent Kaufmann
Directeur adjoint, Head
Investment and Controlling

Vincent Kaufmann (1980) est directeur adjoint de la Fondation et de la société Ethos Services depuis le 1^{er}

mai 2013. Il est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable de la gestion de fortune, du controlling et des développements informatiques.

Il a rejoint Ethos en 2004 comme analyst corporate governance, puis successivement comme senior analyst et deputy head of corporate governance. Il participe également aux activités de dialogue dans le domaine de la gouvernance d'entreprise avec d'importantes sociétés cotées suisses.

Après un master en gestion d'entreprise de l'Université de Genève en 2004, Vincent Kaufmann a obtenu en 2009 le diplôme fédéral d'expert en finance et controlling. Son mémoire de master était consacré aux enjeux et applications des bonnes pratiques en gouvernement d'entreprise en Suisse. Parallèlement à ses études, il a été président de la « Junior Entreprise Genève » et a mené différents mandats dans ce cadre.

B. Fonctionnement

L'administration de la Fondation Ethos est assurée, sur mandat, par le secrétariat d'Ethos Services SA. La Fondation Ethos lui verse CHF 16'000 par année pour les frais administratifs et CHF 8'000 pour les frais de loyer. Par ailleurs, Ethos Services SA a le droit d'utiliser la marque « Ethos » contre un montant forfaitaire de 2.5% du chiffre d'affaires réalisé en lien avec la marque, soit CHF 105'611 en 2013.

3.1.5 Rapport de rémunération

A. Conseil de Fondation

Les honoraires du conseil de fondation d'Ethos ont été fixés par lui-même. Ils ont fait l'objet d'un vote

consultatif lors de l'assemblée générale ordinaire de la fondation.

Le président du conseil de fondation reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 24'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président du conseil d'administration d'Ethos Services, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 3.2.5). La charge de travail cumulée de président du Conseil de fondation Ethos et de président du conseil d'administration d'Ethos Services est estimée à un taux d'activité d'environ un tiers de plein temps.

Les autres membres du conseil de fondation d'Ethos reçoivent une rémunération par séance à laquelle ils participent. Cette rémunération est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures : CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures : CHF 750
- Séance > 5 heures : CHF 1'000

Tous les frais de déplacement et de représentation sont remboursés.

Honoraires versés au conseil de fondation en 2013

Membres	Honoraires	
Françoise Bruderer Thom ⁽¹⁾	CHF	6'250
Pierre-André Dumont ⁽¹⁾	CHF	7'250
Kaspar Müller ⁽²⁾	CHF	24'000
Jean Rémy Roulet	CHF	4'750
Hanspeter Uster	CHF	6'250
Jacques Zwahlen	CHF	11'750
Total	CHF	60'250

(1) Les honoraires ont été versés à l'institution dont le membre du conseil est le représentant

(2) Kaspar Müller a également reçu CHF 90'000 en tant que Président du conseil d'administration d'Ethos Services SA

B. Direction

Les membres de la direction de la Fondation Ethos ont des contrats de travail avec Ethos Services SA et sont rémunérés par cette dernière (voir 3.2.5).

3.1.6 Participations

La Fondation Ethos possède la totalité de la société Ethos Services SA dont le siège est à Genève (voir 3.2). De ce fait, le rapport annuel de la Fondation Ethos comprend non seulement ses propres comptes, mais également les comptes d'Ethos

Services SA, ainsi que les comptes consolidés du groupe.

La société Ethos Services SA a été créée en juin 2000. Elle assure l'ensemble des activités d'investissement et de conseil du groupe Ethos. Ethos Services SA est spécialisée dans le domaine des investissements socialement responsables. Elle propose les produits suivants :

- Fonds et mandats de gestion avec une approche d'investissement socialement responsable
- Services d'analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote et assistance administrative pour l'exercice des droits de vote
- Programme de dialogue avec les sociétés suisses et accompagnement dans le cadre d'initiatives d'engagement collectif international
- Analyses de portefeuilles en lien avec des critères d'exclusion, ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance

Ethos Services SA intègre dans toutes ses activités le concept de développement durable et les principes de la Charte de la Fondation Ethos. Ses prestations s'adressent à la fois à des clients institutionnels et privés, suisses et étrangers.

3.1.7 Organe de révision

La révision des comptes de la Fondation Ethos, de sa société Ethos Services SA, ainsi que des comptes consolidés est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2013, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 2'700 pour les comptes de la Fondation Ethos, à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services SA et à CHF 4'900 pour les comptes consolidés. PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler le respect d'Ethos à la charte de l'ASIP pour un montant de CHF 1'200.

En automne 2013, le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services ont décidé de procéder à un changement de la société de révision à partir de l'exercice 2014. En effet, la bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise recommande une rotation régulière du réviseur. Or, PricewaterhouseCoopers est le réviseur de la Fondation Ethos depuis son lancement en

1997 et de la société Ethos Services SA depuis sa création en 2000.

Pour le choix de la nouvelle société de révision, les Conseils ont lancé un appel d'offre. Après analyse détaillée des offres, ils ont décidé de proposer aux assemblées générales de la Fondation Ethos et d'Ethos Services la nomination de Deloitte comme société de révision à partir de l'exercice 2014.

Les Conseils remercient vivement PricewaterhouseCoopers pour l'excellente collaboration dans la révision des comptes d'Ethos tout au long de son mandat.

3.1.8 Politique d'information

La Fondation Ethos a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante :

Siège :

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
info@ethosfund.ch

Bureau de Zurich :

Gessnerallee 32, 8001 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11
F +41 (0)44 421 41 12
info@ethosfund.ch

Sur son site internet, Ethos propose de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

Ethos publie de manière électronique « Ethos Investment Focus » qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services SA.

3.2 Ethos Services SA

3.2.1 But

Ethos Services SA a pour but, dans les domaines de la prévoyance sociale, de l'analyse d'entreprises ou de la gestion de fortune :

- d'effectuer des analyses, études et recherches
- d'exercer des mandats de conseil et de gestion

Dans l'ensemble de ses activités, elle se fonde sur le concept de développement durable et sur la Charte de la Fondation Ethos.

3.2.2 Structure

A. Structure du capital

Ethos Services SA est une société anonyme avec un capital nominal de CHF 1'000'000 réparti en 1'000 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000. Au 31.12.2013, le capital d'Ethos Services SA était détenu à 100% par la Fondation Ethos.

Pour assurer le financement de développements en réponse aux demandes liées à la mise en œuvre de l'initiative Minder, le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services ont décidé de procéder à une augmentation de capital d'Ethos Services.

La constitution d'un capital autorisé de maximum 499 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000 a été approuvée à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire le 4 mars 2014. Il est prévu que plusieurs grandes institutions membres de la Fondation Ethos souscrivent à une première tranche de 300 nouvelles actions à fin avril 2014. Ces institutions peuvent ainsi devenir directement actionnaires d'Ethos Services SA et contribuer au renforcement de ses fonds propres.

B. Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA a eu lieu le 23 avril 2013. Les comptes, le rapport annuel et la décharge du conseil d'administration ont été acceptés.

Les six membres du conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'une année. Kaspar Müller a été reconduit dans sa fonction de Président et Claude-Victor Comte a été renommé vice-président.

3.2.3 Conseil d'administration

A. Composition

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale pour des mandats d'une année, renouvelables. Le conseil d'administration a formé un bureau du conseil ainsi qu'un comité de gestion. Depuis octobre 2013, il a également mis en place un comité d'audit.

Composition du Conseil d'administration

Membre	Fonction	Année de naissance	Au conseil depuis	Bureau du Conseil	Comité d'audit	Comité de gestion
Kaspar Müller	Président	1952	2000 (président depuis 2007)	Président	-	Membre
Claude-Victor Comte	Vice-Président	1946	2006	Membre	Membre	-
Heinz Achermann	Membre	1962	2006	-	-	Président
Philippe Doffey ⁽¹⁾	Membre	1960	2012	-	-	-
Monika Roth ⁽¹⁾	Membre	1951	2007	-	Présidente	-
René Sieber	Membre	1955	2002	-	Membre	Membre

⁽¹⁾ Participe aux séances de la commission gouvernement d'entreprise du conseil de fondation d'Ethos en tant qu'expert sans droit de vote.

Kaspar Müller
Président

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.3



Claude-Victor Comte
Vice-président

Claude-Victor Comte (1946) est membre du conseil d'administration d'Ethos Services SA depuis 2006 et vice-président depuis 2007. Auparavant, il a été

membre du conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006.

Juriste, Claude-Victor Comte a été directeur de la Caisse de prévoyance CIA de 1998 à 2012. Auparavant, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Administration du Canton de Genève, en particulier celle de directeur général adjoint de l'action sociale et des assurances sociales au sein du Département de l'Action sociale et de la santé publique. Depuis 2012, il exerce une activité d'indépendant.

Claude-Victor Comte est notamment membre du conseil de fondation de la Caisse de retraite de l'Orchestre de la Suisse romande et vice-président de la Commission « caisses publiques » de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP). En 2006, il a été nommé par le Conseil fédéral membre de la Commission fédérale d'experts pour le financement des caisses publiques. Il est également membre actif de plusieurs organismes et associations de sécurité sociale au niveau international.



Heinz Achermann

Heinz Achermann (1962) a été élu au conseil d'administration d'Ethos Services SA en 2006 comme représentant de caisse de pension. Auparavant, il a été membre du conseil de fondation d'Ethos de

1999 à 2006. Actuellement, il représente des investisseurs institutionnels, en particulier les établissements d'assurances incendie.

Heinz Achermann a suivi des études à la Höhere Wirtschafts- und Verwaltungsschule (HWV, Hautes études commerciales et administratives) à Horw, avec une spécialisation en comptabilité. Depuis le 1^{er} décembre 2011, Heinz Achermann

est responsable du département des finances de l'assurance incendie Lucerne.

De 2000 à 2011, il a été en charge des investissements de la Caisse de pension de Lucerne. Auparavant, il exerçait la fonction de responsable du département des Titres et Prêts à la Caisse de pension du Canton de Lucerne (KPK). Avant de rejoindre la KPK, Heinz Achermann travaillait comme conseiller en gestion d'entreprise (comptabilité et controlling) et comme réviseur auprès de BDO à Lucerne.



Philippe Doffey

Philippe Doffey (1960) est membre du conseil d'administration d'Ethos Services SA depuis 2012 en tant que représentant de Retraites Populaires à Lausanne.

Philippe Doffey est titulaire d'une licence HEC mention gestion d'entreprise de l'Université de Lausanne et d'un MBA de la Western Washington University aux Etats-Unis. Il a rejoint les Retraites Populaires en 1998, institution au sein de laquelle il a assuré diverses fonctions de direction, en particulier celle de responsable de la division marketing et conseil, avant d'être nommé Directeur général en 2013. Auparavant, il a occupé diverses fonctions de gestion de projet, consulting et vente dans le secteur informatique.

Il est président de la Fondation de prévoyance de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, président de la Fondation vaudoise d'aide aux sportifs et président de la Société industrielle et commerciale de Lausanne (SIC). Il est également administrateur de la compagnie d'assurance sur la vie Force Vives SA.



Monika Roth

Monika Roth (1951) est membre indépendant du conseil d'administration d'Ethos Services SA depuis 2007.

Monika Roth est docteur en droit de l'Université de Bâle et avocate, ainsi que professeur à la Hochschule Luzern (Wirtschaft) et responsable du diplôme de formation continue (DAS) « Compliance Management » de l'Institut für Finanzdienstleistungen à Zoug.

Depuis 1998, Monika Roth est partenaire du cabinet d'avocat roth schwarz roth et de la société de consultants Roth The Matchmakers (Binningen). Depuis 2011, elle est sociétaire de fintegrity sàrl (Berne). Monika Roth est également vice-présidente au tribunal pénal du canton de Bâle-Campagne et membre du conseil d'administration de kmuOnline AG (Oberwil). Par ailleurs, Monika Roth est auteur de plusieurs ouvrages de référence dans le domaine du gouvernement d'entreprise, de la compliance et du droit des marchés financiers.



René Sieber

René Sieber (1955) a été élu en 2002 comme membre indépendant du conseil d'administration d'Ethos Services SA. A partir de 2013, il n'est plus considéré comme indépendant, car Dynagest dont il est vice-président et actionnaire minoritaire, a confié par le biais de sa filiale à 100% Dynamic Asset Management Company (DAMC) à Luxembourg, un mandat de conseiller en investissement ISR à Ethos Services pour l'un des fonds que DAMC propose.

René Sieber est docteur ès sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il est directeur-fondateur et vice-président de Dynagest SA, une société d'asset management spécialisée dans la gestion obligataire et la gestion quantitative, créée en 1993. Auparavant, il a été en charge dès 1987 de l'analyse macroéconomique et de la stratégie de placement obligataire auprès d'Uni-gestion SA où il a aussi assumé dès 1990 la responsabilité du service de gestion des comptes institutionnels.

Actuellement, René Sieber est aussi président de Dynamic Asset Management Company (Luxembourg) S.A., une société de gestion de fonds de placement, filiale de Dynagest SA. Il est également chargé de cours en finance à HEC Université de Genève et auprès du Centre de Formation des Professionnels de l'investissement (AZEK). Enfin, René Sieber est co-directeur du certificat de formation continue (CAS) en gestion quantitative de portefeuille de l'Université de Genève.

B. Activités

Le tableau ci-dessous présente le nombre de séances du conseil d'administration, du bureau du

conseil, du comité de gestion, du comité d'audit ainsi que la participation individuelle aux séances de chacun des membres.

Participations aux séances				
Membres	Conseil	Bureau	Com. gestion	Com. d'audit
Heinz Achermann	5	-	2	-
Claude-Victor Comte	5	8	-	1
Philippe Doffey	5	-	-	-
Kaspar Müller	5	8	2	-
Monika Roth	5	-	-	2
René Sieber	5	-	2	2
Total	5 ⁽¹⁾	8	2	2

(1) Dont une séance de deux jours tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a régulièrement été informé par la direction de l'évolution des activités. La séance stratégique annuelle, tenue conjointement avec le conseil de fondation d'Ethos, a notamment conduit à mener une réflexion sur les orientations stratégiques à moyen et long terme de la Fondation Ethos et de sa société Ethos Services SA.

3.2.4 Direction et administration

A. Composition

La direction d'Ethos Services SA est composée d'un directeur, d'un directeur adjoint et de deux membres. Le directeur préside la direction dont les décisions sont prises à la majorité des voix. Le directeur et le directeur adjoint sont membres du bureau et du comité de gestion du conseil d'administration.

Dominique Biedermann Directeur

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.4

Vincent Kaufmann Directeur adjoint, Head Investment and Controlling

Voir curriculum vitae ci-dessus sous 3.1.4



Yola Biedermann
Head of Corporate Governance
& Sustainability

Yola Biedermann (1958) a été engagée chez Ethos en 1999. Elle est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011 et

dirige les analystes en gouvernance d'entreprise et durabilité. A ce titre, elle est chargée de la supervision des analyses des assemblées générales d'actionnaires, de l'actualisation régulière des lignes directrices de vote, ainsi que de différentes études spécifiques. Elle est également responsable des activités de dialogue avec les sociétés dans les domaines de la gouvernance et de la responsabilité environnementale et sociale.

Yola Biedermann a été assistante au département d'économie politique de l'Université de Genève de 1981 à 1989. Elle a obtenu le titre de docteur ès sciences économiques de l'Université de Genève en 1987. Avant de rejoindre Ethos, Yola Biedermann a été active plusieurs années comme économiste au Service de la planification hospitalière du Canton de Genève, puis a poursuivi sa carrière comme professeur d'économie. Elle a notamment enseigné l'économie à l'American Graduate School of Business à Vevey et à la Haute Ecole de Gestion de Genève. Elle a également été membre pendant plusieurs années du Conseil d'administration d'une banque Raiffeisen.



Michael Spalding
Head of Client Relations

Michael Spalding (1967) est membre de la direction d'Ethos Services depuis 2011, responsable des relations avec les membres et les clients d'Ethos.

Il a été engagé en 2010 en qualité de senior relationship manager auprès du bureau d'Ethos à Zurich.

Michael Spalding est économiste d'entreprise, diplômé de la Haute Ecole de Gestion de Zurich (HVV). Il est également titulaire du diplôme d'analyste CIIA (Certified International Investment Analyst).

De 1987 à 1996, Michael Spalding a occupé différentes fonctions au sein du Credit Suisse. De 1996 à 2001, Michael Spalding a travaillé chez Swiss Re auprès du service clients, en charge des compagnies d'assurance basées en Amérique latine. Il a

également été directeur adjoint du centre de formation de Swiss Re pour l'Amérique latine et de son développement. A partir de 2001, il a assuré la fonction de Relationship Manager pour la clientèle institutionnelle suisse, successivement auprès du Credit Suisse et de Lombard Odier Darier Hentsch.

B. Fonctionnement

La direction assure la responsabilité de l'administration d'Ethos Services SA. Au 31 décembre 2013, la société occupait 16 collaboratrices et collaborateurs (6 femmes et 10 hommes) pour 15.5 postes de travail à plein temps (13 personnes et 12.9 postes au 31 décembre 2012). Pendant la période des assemblées générales d'actionnaires, trois stagiaires ont été engagés pour renforcer l'équipe d'analystes.

3.2.5 Rapport de rémunération

A. Conseil d'administration

Les honoraires du conseil d'administration d'Ethos Services SA ont été fixés par lui-même. Ils ont fait l'objet d'un vote consultatif lors de l'assemblée générale ordinaire de la société.

Le président du conseil d'administration reçoit une rémunération forfaitaire de CHF 90'000 par année pour les tâches effectuées dans le cadre de sa fonction. Il est simultanément président de la fondation Ethos, charge pour laquelle il reçoit une rémunération séparée (voir 3.1.5). La charge de travail cumulée de président du conseil d'administration d'Ethos Services et de président du conseil de fondation Ethos est estimée à un taux d'activité d'environ un tiers de plein temps.

Les autres membres du conseil d'administration d'Ethos Services SA reçoivent un montant forfaitaire de CHF 6'000 par année, ainsi qu'une rémunération par séance à laquelle ils participent. Celle-ci est fonction de la durée de la séance :

- Séance < 3 heures :	CHF 500
- Séance de 3 à 5 heures :	CHF 750
- Séance > 5 heures :	CHF 1'000

Tous les frais de déplacement et de représentation sont remboursés.

Honoraires versés au conseil d'administration en 2013

Membres	Honoraires	
Heinz Achermann	CHF	13'000
Claude-Victor Comte	CHF	17'500
Philippe Doffey	CHF	11'250
Kaspar Müller ⁽¹⁾	CHF	90'000
Monika Roth	CHF	15'000
René Sieber	CHF	13'750
Total	CHF	160'500

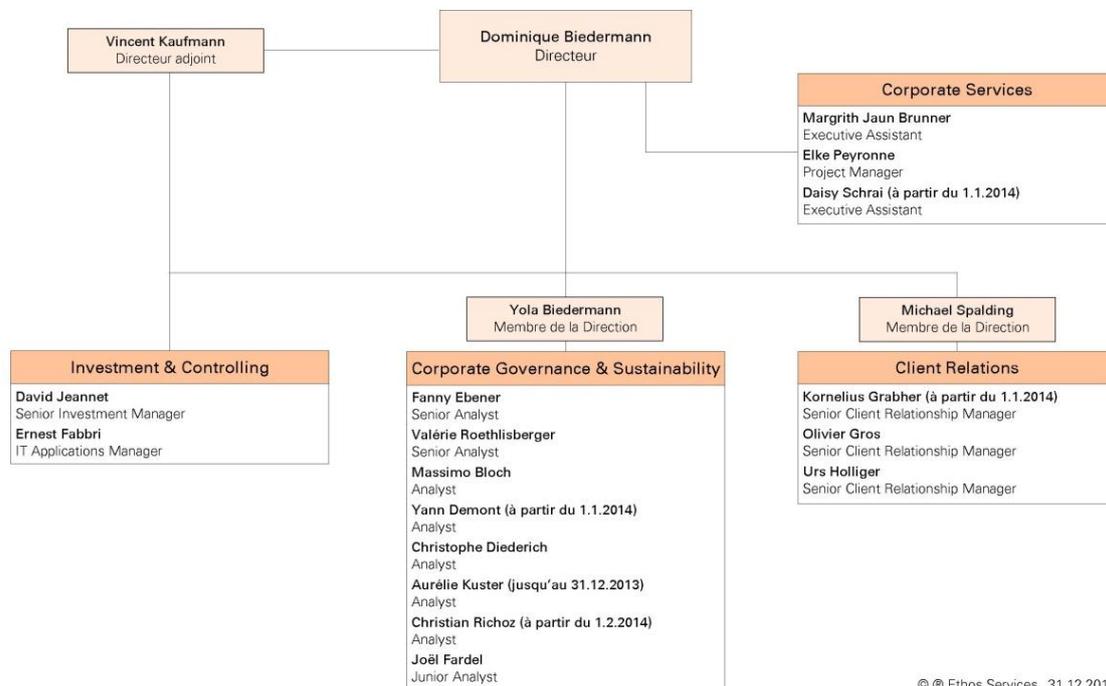
(1) Kaspar Müller a également reçu CHF 24'000 en tant que président du conseil de fondation d'Ethos

Pour l'exercice 2013, le montant total des traitements versés par Ethos Services SA s'est élevé à CHF 2'223'841 (-6% par rapport à 2012 dû à la réorganisation de certaines tâches et fonctions). L'échelle des traitements (hors stagiaires) appliquait un ratio de 2.5 entre la rémunération du directeur et la moyenne des salaires des autres personnes. Le directeur est la personne la mieux rémunérée. En 2013, il a reçu une rémunération fixe de CHF 309'436 (inchangé depuis 2009). De plus, en tant que membre du conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros, il a reçu des honoraires de CHF 65'000. Il a fait don de la totalité de cette somme à l'association Ethos Académie.

B. Direction et collaborateurs

Le conseil d'administration fixe l'enveloppe globale des traitements des collaborateurs, ainsi que la rémunération des membres de la direction. Au vu de la stabilité des prix à la consommation, les traitements n'ont pas été indexés en janvier 2013.

Organigramme d'Ethos Services SA au 31 décembre 2013



3.2.6 Participations

Ethos Services SA possède une participation d'environ 20% dans le capital de Proxinvest Sarl (Paris), société spécialisée dans les services de vote pour les investisseurs. Proxinvest est également le managing partner du réseau de consultants ECGS (Expert Corporate Governance Service) dont Ethos Services SA est le membre suisse depuis 2005.

La participation dans Proxinvest est valorisée au bilan d'Ethos Services pour CHF 115'410, ce qui représente environ 5% de la somme des actifs de Ethos Services SA.

3.2.7 Organe de révision

La révision des comptes d'Ethos Services SA, ainsi que de ceux de la Fondation Ethos et des comptes consolidés, est assurée par PricewaterhouseCoopers à Genève. L'organe de révision a un mandat annuel.

Pour l'exercice 2013, les honoraires de révision se sont élevés à CHF 14'000 pour les comptes d'Ethos Services SA, à CHF 2'700 pour les comptes de la Fondation Ethos et à CHF 4'900 pour les comptes consolidés. PricewaterhouseCoopers a également assuré le mandat de contrôler le respect d'Ethos à la charte de l'ASIP pour un montant de CHF 1'200.

En automne 2013, le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services ont décidé de procéder à un changement de la société de révision à partir de l'exercice 2014. En effet, la bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise recommande une rotation régulière du réviseur. Or, PricewaterhouseCoopers est le réviseur de la Fondation Ethos depuis son lancement en 1997 et de la société Ethos Services SA depuis sa création en 2000.

Pour le choix de la nouvelle société de révision, les Conseils ont lancé un appel d'offre. Après analyse détaillée des offres, ils ont décidé de proposer aux assemblées générales de la Fondation Ethos et d'Ethos Services la nomination de Deloitte comme société de révision à partir de l'exercice 2014.

Les Conseils remercient vivement PricewaterhouseCoopers pour l'excellente collaboration dans la révision des comptes d'Ethos tout au long de son mandat.

3.2.8 Politique d'information

La société Ethos Services SA a une politique d'information transparente. Les différents documents officiels sont disponibles sur www.ethosfund.ch, ainsi que sur demande auprès de son secrétariat domicilié à l'adresse suivante :

Siège :

2 Place Cornavin, Case postale, 1211 Genève 1
T +41(0)22 716 15 55
F +41(0)22 716 15 56
info@ethosfund.ch

Bureau de Zurich :

Gessnerallee 32, 8001 Zurich
T +41(0)44 421 41 11
F +41(0)44 421 41 12
info@ethosfund.ch

Ethos publie trimestriellement « Ethos Investment Focus » qui fait office de rapport de gestion trimestriel des différents fonds de placement conseillés par Ethos Services SA. Sur son site internet, Ethos propose également de s'inscrire à un service gratuit de news électroniques dans le domaine des investissements socialement responsables.

Les différents fonds proposés par Ethos avec des compartiments pour des investisseurs qualifiés, ainsi que le fonds de placement Pictet-Ethos CH - Swiss Sustainable Equities sont évalués quotidiennement. Les cours sont publiés sur www.ethosfund.ch, ainsi que dans les quotidiens « Le Temps » et « Neue Zürcher Zeitung ».

3.3 Responsabilité environnementale et sociale

Ethos Services SA s'engage à mener l'ensemble de ses activités en prenant en compte sa responsabilité environnementale et sociale.

3.3.1 Responsabilité environnementale

Conscient que les déplacements de ses collaborateurs constituent une grande part de son impact environnemental, Ethos Services SA a pris les diverses mesures suivantes :

- Sauf situation exceptionnelle, l'ensemble des déplacements professionnels des collaborateurs en Suisse s'effectue en transports publics.
- Pour tenir compte de l'effet sur le climat des vols en avion indispensables à ses activités, Ethos fait pour chaque vol une contribution à la Fondation MyClimate qui favorise entre autres la promotion des énergies renouvelables.
- Ethos Services SA rembourse à ses collaborateurs l'abonnement annuel aux transports publics locaux dans le but de les encourager à utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

Parallèlement, depuis sa création Ethos Services SA a pris diverses mesures en matière d'écologie de bureau, en particulier :

- L'ensemble des publications se font sur du papier recyclé entièrement à base de vieux papier.
- Tout le courrier envoyé par poste bénéficie du label « pro clima » décerné par la Poste suisse.
- Le Siège de Genève utilise l'énergie électrique « SIG Vitale Vert » afin de contribuer au développement des énergies renouvelables.

3.3.2 Responsabilité sociale

Ethos Services SA est spécialement attentive aux conditions de travail de ses collaborateurs. En particulier, la formation permanente est activement encouragée.

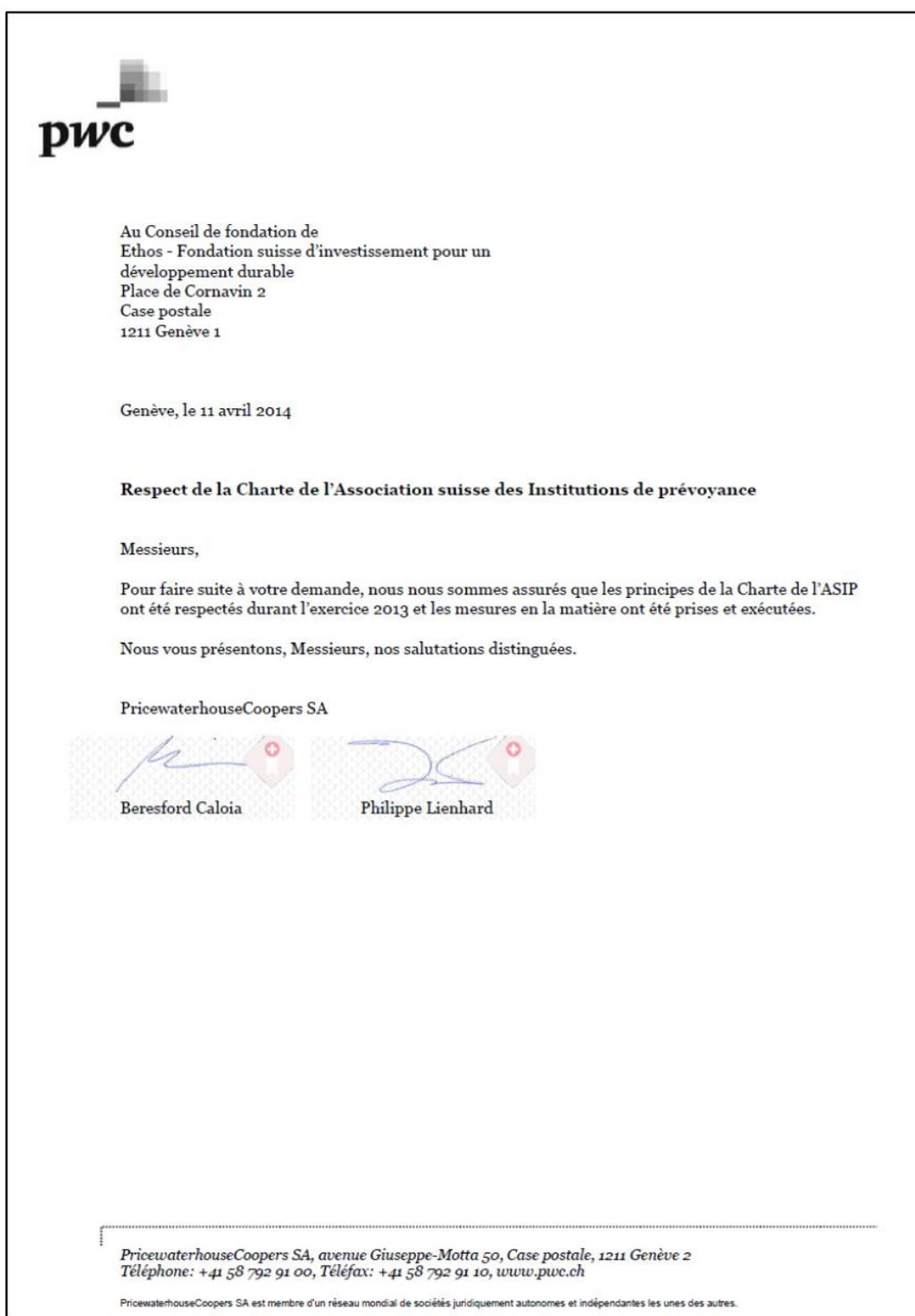
Dans la mesure du possible, les fournisseurs locaux sont favorisés. Ethos Services SA ne fait pas de philanthropie, de mécénat ou de sponsoring.

Ethos Services SA contribue régulièrement à la formation et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de recherches menées dans les domaines de spécialisation d'Ethos. Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont engagés chaque printemps dans le cadre des analyses liées aux assemblées générales d'actionnaires.

Tous les collaborateurs se sont engagés à respecter les dispositions de la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ainsi que les Principes de conduite éthique de l'Association of Certified International Investment Analysts (2005).

3.3.3 Respect de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP)

La Fondation Ethos est signataire de la charte de l'Association suisse des Institutions de prévoyance (ASIP). Sur mandat du Conseil de fondation d'Ethos, PricewaterhouseCoopers a vérifié l'application de la Charte par Ethos et a émis l'attestation ci-dessous.



4. Résultats 2013

4.1 Comptes de la Fondation Ethos

L'exercice 2013 a dégagé une perte de CHF 9'822 (2012 : perte de CHF 46'589). Les revenus sont restés constants, mais les dépenses ont pu être réduites. Le total du bilan s'est élevé à CHF 1'283'717 au 31 décembre 2013 (+0.5% par rapport à l'année précédente).

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2013	CHF	-9'822
Report de l'exercice précédent	CHF	-2'594
Report sur nouvel exercice	CHF	-12'417

Au 31.12.2013, la réserve générale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services SA.

4.2 Comptes d'Ethos Services SA

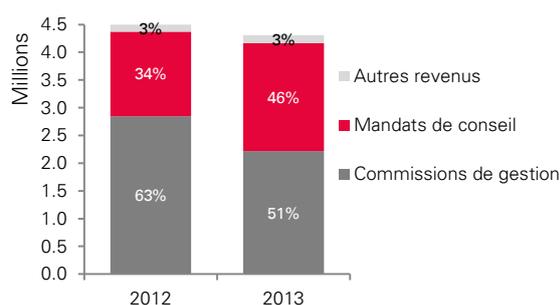
En 2013, le chiffre d'affaires d'Ethos Services SA a diminué de 4.4% à CHF 4'308'220. En 2013, Ethos Services a consenti à une forte réduction de ses commissions de gestion sur les fonds de placement qu'il conseille. Pour une masse sous gestion de près de CHF 2 milliards au 31.12.2013 (CHF 1.66 milliard au 31.12.2012), les commissions de gestion se sont élevés à CHF 2'216'953 (-22%).

La diminution des commissions de gestion a été accompagnée par la suppression de la transmission gratuite des analyses des assemblées générales d'actionnaires aux investisseurs des fonds. Cela a permis à Ethos de signer de nouveaux contrats pour l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote. Les revenus provenant des mandats de conseil ont ainsi augmenté de plus de 28% à CHF 1'948'787.

Les charges d'exploitation ont diminué de CHF 194'034 à CHF 4'069'034. La réduction des dépenses au niveau des salaires et charges sociales fait suite aux différentes réorganisations menées en 2012 et 2013. La réduction des dépenses des consultants est le résultat du changement de certains prestataires, en particulier les fournisseurs d'informations extra financières. Finalement, la réduction des frais administratifs est notamment la conséquence de l'internalisation de certaines prestations dans le domaine informatique.

Dans l'ensemble, Ethos Services SA a dégagé un bénéfice net de CHF 161'604 en hausse de 5.2%. Cela correspond à un rendement sur fonds propres de 10%.

L'origine des revenus se présente comme suit :



La décomposition des charges est la suivante :

Décomposition des charges avant impôts	
67%	Salaires et charges sociales
5%	Organes
5%	Consultants
23%	Frais administratifs, amortissements et provisions

Le total du bilan est en légère hausse de 2.7% à CHF 2'030'397 au 31 décembre 2013. Le poste « Débiteurs » correspond aux honoraires de gestion et aux honoraires des services de gouvernement d'entreprise du quatrième trimestre 2013 qui sont dus, mais qui n'ont été versés qu'en janvier 2014.

L'assemblée générale d'Ethos Services SA du 28 avril 2014 a décidé de la répartition suivante du résultat :

Répartition du résultat		
Résultat de l'exercice 2013	CHF	161'604
Report de l'exercice précédent	CHF	66'566
Résultat au bilan	CHF	228'170
Attribution à la réserve générale	CHF	20'000
Dividende à la Fondation Ethos	CHF	70'000
Report sur nouvel exercice	CHF	138'170

Après répartition du résultat 2013, la réserve générale s'élève à CHF 540'000 et le capital-actions est de CHF 1'000'000. L'ensemble des fonds propres après le versement du dividende sera de CHF 1'678'170.

4.3 Comptes consolidés

L'exercice 2013 a dégagé un bénéfice consolidé de CHF 81'782 (2012 : bénéfice consolidé de CHF 37'090). La somme de bilan consolidée entre la Fondation Ethos et Ethos Services SA s'est élevée au 31 décembre 2013 à CHF 2'299'005 (+2.5%). Les fonds propres consolidés s'élèvent à CHF 1'985'753 (+4.3%).

B. COMPTES 2013

5. Comptes de la Fondation Ethos

Fondation Ethos – Compte de résultats pour l'exercice 2013

en CHF	2013	2012
Produits		
Dividende d'Ethos Services SA	70'000.00	70'000.00
Droit d'utilisation de la marque Ethos	105'611.00	111'115.01
Autres revenus	1'160.88	1'767.42
Don	2'802.60	0.00
Total des produits	179'574.48	182'882.43
Charges		
Organes	79'963.14	73'647.03
Consultants	20'400.00	10'580.00
Projets et frais administratifs	84'014.46	180'163.16
Provision pour projets futurs	0.00	(50'000.00)
Attribution à la réserve générale	0.00	10'000.00
Total des charges	184'377.60	224'390.19
Résultat avant impôts	(4'803.12)	(41'507.76)
Impôts de l'exercice	5'019.10	5'081.40
Résultat de la période	(9'822.22)	(46'589.16)
Report de l'exercice précédent	(2'594.42)	43'994.74
Résultat au bilan	(12'416.64)	(2'594.42)

Fondation Ethos – Bilan au 31 décembre 2013

en CHF	Note	31.12.2013	31.12.2012
Actif			
Liquidités		86'609.07	93'960.02
Débiteurs et actifs transitoires		127'915.00	103'497.87
Compte courant Ethos Services SA		0.00	10'395.20
Actif circulant		214'524.07	207'853.09
Participation et titres à long terme	1	1'069'193.17	1'069'972.92
Actif immobilisé		1'069'193.17	1'069'972.92
Total de l'actif		1'283'717.24	1'277'826.01
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		31'025.08	30'420.43
Compte courant Ethos Services SA		15'108.80	0.00
Fonds étrangers		46'133.88	30'420.43
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Réserve générale		1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat au bilan		(12'416.64)	(2'594.42)
Fonds propres		1'237'583.36	1'247'405.58
Total du passif		1'283'717.24	1'277'826.01

Fondation Ethos – Flux de trésorerie pour l'exercice 2013

en CHF	2013	2012
Résultat de l'exercice	(9'822.22)	(46'589.16)
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(70'000.00)	(70'000.00)
Revenus sur titres	(1'135.13)	(824.06)
Variation sans incidence sur les liquidités		
Résultat sur vente de titres	0.00	20.54
Variation provision pour projets futurs	0.00	(50'000.00)
Attribution à la réserve générale	0.00	10'000.00
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs et actifs transitoires	(24'417.13)	17'341.81
Variation compte courant Ethos Services SA	25'504.00	47'067.10
Variation des créanciers et passifs transitoires	604.65	(9'197.27)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	(79'265.83)	(102'181.04)
Acquisition de titres	(1'191.47)	(4'355.14)
Cession de titres	1'971.22	1'522.26
Revenus sur participation	70'000.00	70'000.00
Revenus sur titres	1'135.13	824.06
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	71'914.88	67'991.18
Flux de fonds provenant de l'activité financière	0.00	0.00
Variation des liquidités	(7'350.95)	(34'189.86)
Liquidités en début d'exercice	93'960.02	128'149.88
Liquidités en fin d'exercice	86'609.07	93'960.02
Variation des liquidités	(7'350.95)	(34'189.86)

Fondation Ethos - Annexes aux comptes annuels

Note générale

A. Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques encourus actuellement par la Fondation Ethos.

Note aux comptes

- Participations et titres à long terme: A l'actif du bilan 2013, la rubrique "Participations et titres à long terme" comprend
 - CHF 1'000'000 : Participation dans la société Ethos Services (totalité du capital), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernement d'entreprise
 - CHF 69'193 : Portefeuille de titres détenus à long terme.

Fondation Ethos – Rapport de l’organe de révision

Rapport de l’organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d’organe de révision, nous avons effectué l’audit des comptes annuels ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte des résultats, le tableau de flux de trésorerie et l’annexe (pages 32 à 34) pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l’établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l’acte de fondation, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d’un système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l’application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l’organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d’audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l’audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d’anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d’audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d’audit relève du jugement de l’auditeur, de même que l’évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs. Lors de l’évaluation de ces risques, l’auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d’audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l’adéquation des méthodes comptables appli-

quées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu’une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d’audit.

Opinion d’audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l’exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et à l’acte de fondation.

Rapport sur d’autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d’agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d’indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l’art. 728 CO) et qu’il n’existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l’art. 83b al. 3 CC en relation avec l’art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d’audit suisse 890, nous attestons qu’il existe un système de contrôle interne relatif à l’établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d’approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Omar Grossi
Expert-réviseur

Genève, le 23.04.2014

6. Comptes d'Ethos Services SA

Ethos Services SA – Compte de résultats pour l'exercice 2013

en CHF	Notes	2013	2012
Produits			
Commissions de gestion brutes		2'428'148.33	3'025'399.75
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(211'194.37)</i>	<i>(178'033.44)</i>
Commissions de gestion nettes		2'216'953.96	2'847'366.31
Honoraires mandats de conseil		2'027'787.02	1'597'536.92
Autres revenus		63'480.29	53'467.80
Total des produits		4'308'221.27	4'498'371.03
Charges			
Salaires et charges sociales		2'711'279.68	2'841'350.70
Organes		190'405.86	178'976.25
Consultants		207'333.61	240'751.44
Frais administratifs		848'018.99	934'784.95
Amortissements	1	59'387.23	35'183.65
Provision sur participation Proxinvest Sàrl	2	54'206.41	36'486.00
Total des charges		4'070'631.78	4'267'532.99
Résultat avant impôts		237'589.49	230'838.04
Impôts et taxes de l'exercice		75'985.30	77'159.15
Résultat de la période		161'604.19	153'678.89
Report de l'exercice précédent		66'565.61	2'886.72
Résultat au bilan		228'169.80	156'565.61

Ethos Services SA – Bilan au 31 décembre 2013

en CHF	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Actif			
Liquidités		400'989.15	218'414.01
Placements en banque à terme		358'982.10	358'029.85
Débiteurs		867'422.99	1'052'012.24
Compte courant Ethos Fondation		15'108.80	0.00
Actifs transitoires		109'111.96	115'411.68
Actif circulant		1'751'615.00	1'743'867.78
Dépôts de garantie		22'326.00	22'313.55
Mobilier et installations	1	83'952.36	101'531.00
Participation	2	115'409.62	108'330.00
Logiciels informatiques		57'094.00	0.00
Actif immobilisé		278'781.98	232'174.55
Total de l'actif		2'030'396.98	1'976'042.33
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		282'227.18	309'081.52
Compte courant Ethos Fondation		0.00	10'395.20
Fonds étrangers		282'227.18	319'476.72
Capital-actions		1'000'000.00	1'000'000.00
Réserve générale		520'000.00	500'000.00
Résultat au bilan		228'169.80	156'565.61
Fonds propres		1'748'169.80	1'656'565.61
Total du passif		2'030'396.98	1'976'042.33

Ethos Services SA – Flux de trésorerie pour l'exercice 2013

en CHF	2013	2012
Résultat de l'exercice	161'604.19	153'678.89
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(7'488.37)	(661.92)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	54'206.41	37'338.00
Amortissements	59'387.23	35'183.65
Variations de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	184'589.25	(34'443.85)
Variation des actifs transitoires	6'299.72	(42'545.78)
Variation des créanciers et passifs transitoires	(26'854.34)	(105'473.89)
Variation du compte courant Ethos Fondation	(25'504.00)	(47'067.10)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	406'240.09	(3'992.00)
Placements en banque à terme	(952.25)	348'547.50
Variation du dépôt de garantie	(12.45)	(21.40)
Revenus sur participation	7'488.37	661.92
Cession/(acquisition) immobilisation financière	(61'286.03)	0.00
Cession/(acquisition) immobilisation corporelle	(98'902.59)	(132'675.65)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(153'664.95)	216'512.37
Distribution du dividende	(70'000.00)	(70'000.00)
Flux de fonds provenant de l'activité financière	(70'000.00)	(70'000.00)
Variation des liquidités	182'575.14	142'520.37
Liquidités en début d'exercice	218'414.01	75'893.64
Liquidités en fin d'exercice	400'989.15	218'414.01
Variation des liquidités	182'575.14	142'520.37

Ethos Services SA – Annexes aux comptes annuels

Notes générales

- A. Cautionnement, obligation de garantie et leasing
- Ethos Services SA a accordé une garantie bancaire pour loyer de CHF 21'000 (2012 : CHF 21'000).
 - Ethos Services SA a accordé un dépôt de garantie de CHF 900 (2012 : CHF 900) pour la consommation d'électricité auprès des Services Industriels de Genève.
 - Engagement pour leasing photocopieuses : CHF 12'468 (2012 : CHF 24'936).
 - Ethos Services SA a conclu trois contrats pour une ligne de crédit totale en sa faveur pour un maximum de CHF 900'000 valable jusqu'au 31 décembre 2014.
-
- B. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2013 : CHF 28'420.95 (2012: CHF 25'312.90).
-
- C. Le Conseil d'administration a effectué une évaluation des risques encourus actuellement par la société Ethos Services SA.
-

Notes aux comptes

1. A partir de 2012, les amortissements des installations informatiques et du matériel de bureau sont effectués sur 4 ans contre 2 ans auparavant.

 2. Participations à hauteur de 18.9% du capital action de la société Proxinvest Sàrl (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2012: 20.4%). La valeur de la participation est déterminée en fonction de la valeur des fonds propres de Proxinvest Sàrl. Une provision est enregistrée en cas de différence de valeur.
-

Ethos Services SA – Proposition pour l'utilisation du résultat

en CHF	2013	2012
Résultat de l'exercice	161'604.19	153'678.89
Report de l'exercice précédent	66'565.61	2'886.72
Résultat à disposition	228'169.80	156'565.61
Attribution à la réserve générale	20'000.00	20'000.00
Dividende	70'000.00	70'000.00
Report du solde sur le nouvel exercice	138'169.80	66'565.61
Résultat au bilan	228'169.80	156'565.61

Ethos Services SA – Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Ethos Services SA, comprenant le bilan, le compte des résultats, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 36 à 40) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appli-

quées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Omar Grossi
Expert-réviseur

Genève, le 23.04.2014

7. Comptes consolidés

Ethos consolidé – Compte des résultats pour l'exercice 2013

en CHF	Notes	2013	2012
Produits			
Commissions de gestion brutes		2'428'148.33	3'025'399.75
<i>./. Prestations mandats de gestion</i>		<i>(211'194.37)</i>	<i>(178'033.44)</i>
Commissions de gestion nettes		2'216'953.96	2'847'366.31
Honoraires mandats de conseil		2'007'787.02	1'597'536.92
Autres revenus		43'443.77	31'235.22
Total des produits		4'268'184.75	4'476'138.45
Charges			
Salaires et charges sociales		2'711'279.68	2'841'350.70
Organes		270'369.00	252'623.28
Consultants		207'733.61	251'331.44
Frais administratifs		802'422.45	979'833.10
Amortissements	1	59'387.23	35'183.65
Variation nette des provisions	2	54'206.41	(13'514.00)
Attribution à la réserve générale		0.00	10'000.00
Total des charges		4'105'398.38	4'356'808.17
Résultat avant impôts		162'786.37	119'330.28
Impôts de l'exercice		81'004.40	82'240.55
Résultat de l'exercice		81'781.97	37'089.73
Report de l'exercice précédent		133'971.19	116'881.46
Résultat au bilan		215'753.16	153'971.19

Ethos consolidé – Bilan au 31 décembre 2013

en CHF	Notes	31.12.2013	31.12.2012
Actif			
Liquidités		487'598.22	312'374.03
Placements en banque à terme		358'982.10	358'029.85
Débiteurs		986'484.25	1'146'834.31
Actifs transitoires		117'965.70	124'087.48
Actif circulant		1'951'030.27	1'941'325.67
Dépôt de garantie		22'326.00	22'313.55
Mobilier et installations	1	83'952.36	101'531.00
Participation et titres à long terme (nette de provisions)	2	184'602.79	178'302.92
Logiciels		57'094.00	0.00
Actif immobilisé		347'975.15	302'147.47
Total de l'actif		2'299'005.42	2'243'473.14
Passif			
Créanciers et passifs transitoires		313'252.26	339'501.95
Fonds étrangers		313'252.26	339'501.95
Capital de dotation		50'000.00	50'000.00
Réserve générale		1'720'000.00	1'700'000.00
Résultat au bilan		215'753.16	153'971.19
Fonds propres		1'985'753.16	1'903'971.19
Total du passif		2'299'005.42	2'243'473.14

Ethos consolidé – Flux de trésorerie pour l'exercice 2013

en CHF	2013	2012
Résultat de l'exercice	81'781.97	37'089.73
Variations non-opérationnelles		
Revenus sur participation	(7'488.37)	(661.92)
Revenus sur titres	(1'135.13)	(824.06)
Variations sans incidence sur les liquidités		
Variation nette provisions diverses	54'206.41	37'338.00
Résultat sur vente de titres	0.00	20.54
Amortissements	59'387.23	35'183.65
Variation provision pour projets futurs	0.00	(50'000.00)
Attribution à la réserve générale	0.00	10'000.00
Variation de l'actif circulant net		
Variation des débiteurs	160'350.06	(14'861.74)
Variation actifs transitoires	6'121.78	(44'786.08)
Variation créanciers et passifs transitoires	(26'249.69)	(114'671.16)
Flux de fonds provenant de l'activité commerciale	326'974.26	(106'173.04)
Placements en banque à terme	(952.25)	348'547.50
Variation dépôt de garantie	(12.45)	(21.40)
Revenus sur participation	7'488.37	661.92
Cession/(acquisition) immobilisation financière	(61'286.03)	0.00
Cession/(acquisition) immobilisation corporelle	(98'902.59)	(132'675.65)
Acquisition de titres	(1'191.47)	(4'355.14)
Cession de titres	1'971.22	1'522.26
Revenus sur titres	1'135.13	824.06
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(151'750.07)	214'503.55
Flux de fonds provenant de l'activité financière	0.00	0.00
Variation des liquidités	175'224.19	108'330.51
Liquidités en début d'exercice	312'374.03	204'043.52
Liquidités en fin d'exercice	487'598.22	312'374.03
Variation des liquidités	175'224.19	108'330.51

Ethos consolidé – Annexes aux comptes consolidés

Notes générales

- A. Principe et périmètre de consolidation : Le périmètre de consolidation comprend la participation dans la société Ethos Services, Genève, au capital actions de CHF 1'000'000, créée le 16 juin 2000, détenue à cent pourcent par Ethos - Fondation suisse pour un développement durable et dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos - Fondation suisse pour un développement durable ne détient pas d'autres participations qui pourraient être consolidées. La méthode de consolidation retenue pour la présentation des comptes consolidés d'Ethos Fondation suisse pour un développement durable est la méthode d'intégration globale.
- B. Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers
- Garantie bancaire pour loyer : CHF 21'000 (2012 : 21'000).
 - Ethos Services SA a accordé un dépôt de garantie de CHF 900 (2012 : CHF 900) pour la consommation d'électricité auprès des Services Industriels de Genève.
 - Engagement leasing photocopieuses : CHF 12'468 (2012 : CHF 24'936).
 - Ethos Services SA a conclu trois contrats pour une ligne de crédit totale en sa faveur pour un maximum de CHF 900'000 valable jusqu'au 31 décembre 2014.
- C. Dette en faveur d'institution de prévoyance 2013 : CHF 28'420.95 (2012 : CHF 25'312.90).
- D. Le Conseil de fondation a effectué une évaluation des risques consolidés et encourus actuellement par la Fondation Ethos et la société Ethos Services SA.

Notes aux comptes

1. A partir de 2012, les amortissements des installations informatiques et du matériel de bureau sont effectués sur 4 ans contre 2 ans auparavant.
2. Participations à hauteur de 18.9% du capital action de la société Proxinvest Sàrl (Paris), société active en France dans le même domaine qu'Ethos (2012 : 20.4%). La valeur de la participation est déterminée en fonction de la valeur des fonds propres de Proxinvest Sàrl. Une provision est enregistrée en cas de différence de valeur. Ethos détient également à long terme un portefeuille de sociétés cotées en Suisse pour CHF 69'193.

Ethos consolidé – Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, comprenant le bilan, le compte des résultats, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 42 à 45) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de

l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Omar Grossi
Expert-réviseur

Genève, le 23.04.2014



info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch

Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56

Bureau Zurich :
Ethos
Gessnerallee 32
CH-8001 Zurich
T +41 (0)44 421 41 11
F +41 (0)44 421 41 12